

été transmise, puisque les produits se trouvaient très-bien portants huit et dix semaines après la naissance. Tel est l'état de la question relative à la contamination du fœtus par une mère infectée pendant le cours de sa grossesse. Cette question n'est donc pas définitivement résolue. Un fait qui s'est présenté à notre examen donne la mesure des difficultés que l'on rencontre en pareil cas. Une jeune femme de dix-huit ans est infectée deux mois après le début de sa grossesse, elle accouche au huitième mois d'un enfant mort-né, mais qui ne présente aucune trace d'altération. Doit-on regarder cet enfant comme syphilitique? Évidemment les preuves manquent, et une conclusion serait prématurée.

Transmission syphilitique du fœtus à la mère. — De grandes autorités médicales s'accordent à admettre cette forme de contagion sans se dissimuler la difficulté qu'elle présente. Ricord, Depaul (1), Bazin (2), S. Cooper, Maisonneuve et Montanier, Hutchinson (3), Balfour (4), de Méric (5), sont de cet avis, que partagent encore Lafont-Gouzy (6), Putegnat de Lunéville (7), et que semblent appuyer les observations de Semanas (8), de M. Robert (9), de Diday (10) et de Bryant (11). Les faits connus peuvent être rangés sous deux chefs. Dans les uns, ceux de Semanas, de Bazin, de Beyran (12), et quelques-uns de Diday, il s'agit de manifestations secondaires survenues plusieurs semaines ou plusieurs mois après l'accouchement; dans les autres, la syphilis s'est montrée pendant le cours même de la grossesse. L'objection à laquelle prétent les premiers, c'est que la contamination a pu s'opérer au moment même de l'accouchement; celle que soulèvent les seconds, est que la gestation a été la cause occasionnelle et non la cause efficiente de la syphilis, l'accident primitif ayant passé inaperçu, comme cela est arrivé, du reste, dans l'observation IV du mémoire de Rollet (13). Même objection encore pour les trois observations de Balfour, où on vit reparaître des accidents syphilitiques semblables dans plusieurs grossesses successives. Plus loin, quand nous ferons connaître l'influence de la grossesse sur les éruptions syphilitiques secondaires, on jugera mieux encore de la réserve qu'il convient d'apporter dans un tel sujet. Jusqu'à présent donc on ne peut admettre comme certaine l'infection de la mère par le fœtus; j'ajouterai que j'ai vu des femmes n'ayant jamais été infectées accoucher d'enfants syphilitiques et ne rien manifester.

(1) Depaul, Mémoire lu à l'Académie de médecine, le 19 avril 1851 (*Bulletins de l'Académie*). — Voyez J. Behrend, *Syphilidologie*, t. II, p. 264. Erlangen, 1859.

(2) *Leçons sur les syphilides*, 1859, p. 45.

(3) *Medical Times and Gazette*, 1856, et *Gaz. méd.*, 1857, 646.

(4) *Edinburgh med. Journ.*, 1856, et *Gaz. méd.*, 1857, p. 754.

(5) De Méric, *Lettsomian lectures*, The Lancet, sept. 1858.

(6) Lafont-Gouzy, *Journ. de méd. de Toulouse*, avril et mai 1854.

(7) Putegnat, *Hist. et thérap. de la syph. des nouveau-nés*, 1854, p. 114.

(8) Semanas, *Gaz. méd. de Paris*, 1849, p. 777.

(9) M. Robert, *Nouveau traité des malad. vénér.* Paris, 1861, p. 680.

(10) Diday, *loc. cit.* et *Exposit. des nouv. doctr. sur la syphilis*, p. 466.

(11) Bryant, *Transmission de la syphilis à la mère par l'œuf malade*, *Med. Times and Gazette*, July 27, 1872.

(12) Beyran, *Transmission de la syphilis du père au fœtus et du fœtus à la mère* (*Union méd.*, 1862, t. II, p. 457).

(13) Rollet, *Recherches sur la syphilis*, 1861, p. 180.

Le lait. — Vernois et Becquerel, dans des recherches intéressantes sur la composition du lait de la femme pendant l'état de santé et l'état de maladie, ont reconnu que dans le lait de la femme syphilitique le beurre diminue beaucoup, tandis que les sels augmentent hors de proportion et que la densité s'élève extraordinairement. Bien que ce liquide, vu au microscope, n'offre rien de particulier, on se demande s'il n'est pas contagieux. Stahl et la plupart des syphiligraphes des derniers siècles soupçonnaient l'infection syphilitique par le lait. Catanée (1), Paracelse, Ambroise Paré (2) et bien d'autres y croyaient fermement. Astruc, Fabre, Doublet, Bell, Mahon, Bertin, Cooke, étaient de la même opinion. Cette opinion fut professée plus récemment par Lane, Parker, Putegnat de Lunéville (3), Melchior Robert et Ricordi de Milan. Cependant Hunter, Swediaur et Nisbett nient ce mode de communication que Barban-tini, Dugès (4), Venot, N. Guillot, Ricord et Nonat ne veulent point mettre au rang des causes infectantes.

Deux opinions contraires sont donc en présence; les assertions ne manquent pas, mais il y a peu de faits à l'appui. Suivant nous, on ne peut croire aujourd'hui à l'infection par le lait comme l'entendaient les anciens, car tout porte à voir dans les observations invoquées pour soutenir cette doctrine une contamination par des accidents secondaires développés sur le sein des nourrices et restés inaperçus. Doit-on accepter avec plus d'assurance les observations des modernes? Melchior Robert donne comme parfaitement concluants deux faits qui sont loin de satisfaire un observateur rigoureux :

Une nourrice mère, n'ayant aucune maladie vénérienne, allaitait un enfant bien portant, lorsqu'elle eut des rapports avec son mari infecté depuis peu. Un mois et demi plus tard, taches confluentes sur le corps de l'enfant, mêmes taches sur le corps de la mère et, de plus, céphalalgie. Les mamelons et la bouche étaient sains; l'enfant n'avait ni plaie, ni cicatrice, ni ganglions engorgés.

M. D. confie son enfant à une nourrice jeune et fraîche, qui perdait ses cheveux et qui était couverte de boutons aux bras et aux mains. Cependant le mamelon, examiné avec soin par M. D..., n'offrait aucune lésion. Deux mois plus tard, la nourrice est renvoyée, et, quinze ou vingt jours après, l'enfant portait à l'anus six boutons humides, qui n'étaient autre chose que des plaques muqueuses; il y avait en outre des taches sur le corps, mais aucune ulcération ou cicatrice à la bouche, et pas d'engorgement ganglionnaire aux aines ni au cou.

Pour faire admettre ces faits en toute assurance, il eût fallu suivre plus attentivement les petits malades. Qui ne voit qu'il a été impossible de surveiller avec un soin suffisant ces deux enfants, observés du reste à une époque beaucoup trop avancée de l'infection?

À l'appui de l'opinion opposée, Cullerier lut, en 1850, à l'Académie de mé-

(1) Lac enim quum ex sanguine generetur, malam sapit qualitatem in sanguine præ-existent.

(2) Les enfants allaitant nourrices vérolées en sont infectés, attendu que le lait n'est que sang blanchi, lequel est infecté de virus et l'enfant en étant nourri en prend les mêmes qualités, etc. (*Œuvres complètes*, Lyon, 1652.)

(3) Putegnat, *Hist. et thérap. de la syph. des nouveau-nés*. Paris, 1854, p. 102.

(4) *De l'innocuité du lait des nourrices atteintes de syphilis pour les enfants qu'elles nourrissent*. Thèse de Paris, 1852, n° 37.

decine (1), cinq observations de nourrices infectées dont les nourrissons restèrent sains ; mais ces faits laissent à désirer, en ce sens qu'il n'est pas prouvé que les enfants, malgré leur bonne apparence, ne fussent pas syphilitiques. Padova (2) a cherché à éclaircir cette question du flambeau de l'expérience. A la fin de 1865 et au commencement de 1866, cet observateur a inoculé deux fois à un médecin, quatre fois à des nourrices saines, du lait pris sur des nourrices atteintes de syphilis (plaques muqueuses, éruption générale papuleuse, ecthyma), et l'inoculation faite, tantôt par piqûres, tantôt en déposant le lait à la surface d'un vésicatoire, tantôt en l'injectant sous la peau avec la seringue de Pravaz, a constamment donné un résultat négatif.

La conséquence à tirer de ces faits, c'est que si jusqu'ici l'innocuité absolue du lait d'une mère infectée à un enfant sain n'est pas parfaitement prouvée, il n'est pas prudent de laisser teter une nourrice syphilitique, si l'on tient à mettre la santé de l'enfant hors de tout danger.

Le sperme. — Les anciens syphiligraphes attribuaient une qualité virulente à la liqueur séminale des syphilitiques ; mais depuis Hunter, le liquide spermatique, comme tous les produits de sécrétion physiologique, ne passe plus pour être contagieux. Cependant, dans un mémoire publié en 1857, Porter (3) prétend que la semence d'un homme infecté peut, sans intervention de grossesse, développer chez une femme saine une infection en dehors de toute espèce d'accident primitif. Parmi les faits qui servent à étayer cette proposition, il en est deux qui ne sont rien moins que concluants ; mais les deux autres méritent d'être rapportés en raison de la difficulté du sujet et de son importance. Les voici :

Un homme se marie, supposant qu'il est parfaitement guéri de la vérole ; huit mois après, sa femme est atteinte de symptômes constitutionnels, sans trace d'accident primitif et sans être enceinte. Le mari n'avait présenté aucun nouvel accident.

Un homme eut la vérole trois mois avant son mariage ; accidents primitifs et secondaires. Il fut traité par le mercure et l'iodure de potassium. Au moment de ses noces il n'avait plus rien ; trois mois après sa femme eut une angine avec ulcération vénérienne, engorgement des amygdales et des ganglions, mais rien aux organes génitaux ; plus tard elle présenta des exostoses.

Le professeur Collet, ajoute Porter dans son mémoire, possède des faits en tout semblables. Langston Parker (4) rapporte également trois cas d'infection syphilitique qu'il croit devoir attribuer au sperme. En effet les maris infectés étaient exempts de tout accident, et il n'y eut ni grossesse ni trace de lésion

(1) Cullerier, *Bulletin de l'Académie de médecine*, 1850, et *Gaz. méd. de Paris*, même année, p. 892.

(2) C. Padova, dans *Gaz. méd. de Lyon*, 1867.

(3) Porter, *Essai sur l'hist. de la syphilis* (*The Dublin quarterly Journal*, mai 1867 ; *Gaz. méd.*, 1858, p. 663). — Comparez Vidal, *Traité des malad. vénér.* (Paris, 1855, p. 75).

(4) Langston Parker, *On latent syphilis and its effects on healthy females and on the fetus in utero* (*Medical Times and Gazette*, July 4, 1863, p. 6).

primitive chez les femmes. Je n'insisterai pas sur les objections que l'on peut adresser à ces observations. Celles qui se présentent immédiatement à l'esprit sont les suivantes : Est-il certain que le mari prétendu infectant n'a pas eu après son mariage quelque manifestation restée inaperçue ? Est-ce bien le sperme qui a été l'agent de transmission ? Faut-il croire enfin qu'un tiers n'est pas intervenu ? Tous ces points ne sont pas suffisamment éclaircis, et ils mériteraient de l'être pour porter la conviction dans les esprits. Cependant voici l'explication que donne Diday de cette contagion. « Le sperme, dit-il, peut infecter directement, et le spermatozoïde, qui est l'agent de transport de la matière virulente, pénétrant jusqu'à l'ovaire, a assez de force pour infecter l'ovule et l'organisme de la femme qui le porte (1). » Je ne sais s'il y a eu des observations citées à l'appui de cette communication faite au congrès de Lyon ; mais, à mon sens, la question de la contagion par le sperme a besoin d'être élucidée par de nouveaux faits avant qu'il soit possible de l'accepter définitivement.

Salive, sueur, larmes. — De même que le lait, la salive n'était nullement innocentée par les syphiligraphes anciens, et du reste ceux d'aujourd'hui croient encore que ce produit de sécrétion peut servir à la transmission de la syphilis. Il est bien évident qu'une salive provenant d'une bouche garnie de plaques muqueuses doit être infectieuse ; mais en dehors de toute manifestation buccale, la salive transmet-elle la syphilis ? Il n'y a pas lieu de le croire, après la communication faite par Diday au congrès de Lyon, cet expérimentateur ayant pu inoculer impunément, à des sujets sains, de la salive qu'il avait recueillie sur des individus syphilitiques. Les larmes, et sans doute aussi la sueur, ne se comportent pas différemment, car leur inoculation n'a pas mieux réussi. Avouons ici que ces insuccès engagent peu à admettre la propriété contagieuse du lait, qui est, comme les liquides dont nous venons de parler, un produit de sécrétion physiologique.

MODES DE LA CONTAGION.

Dans la phrase suivante, Paracelse a nettement indiqué les divers modes de la contagion syphilitique : « Infectio triplici via, videlicet coitu, partu, tactu (2). »

Rapprochement sexuel. — Dès l'époque de la grande épidémie du xv^e siècle, il fut reconnu que le rapprochement sexuel entre personnes saines et malades était l'un des modes les plus fréquents de la contagion syphilitique. En 1497, A. Benedictus (3) le constatait. En 1498, Aquilanus (4) se montrait non moins

(1) Voy. *Gaz. hebdomadaire*, 1864, p. 706, et *Gazette médicale de Lyon*, 1^{er} février 1865, p. 50.

(2) *De var.*, lib. V, c. 1.

(3) Novam in mundo pestem, tempestate nostra, concubitu et contactu haberi animadvertimus.

(4) Nam fere omnes qui hanc ægritudinem passi sunt, aut illam per coitum vel lac sugendo contraxerunt, aut aliquo alio contagioso modo (*Aphrodisiacus* de Gruner, p. 63).

précis à cet égard. En 1505, J. de Catanée remarquait que le coït était la principale cause de la maladie, et de là la dénomination de *lues venerea* qui lui fut donnée plus tard. L'expérience de chaque jour n'a que trop confirmé depuis lors la vérité des observations des premiers observateurs, et le fait est assez vulgaire pour que nous n'ayons pas à y insister. Je ne m'arrêterai pas sur la contamination qui peut arriver, pour me servir d'une expression d'Astruc, par suite du commerce abominable et contre nature des personnes de même sexe. Toutefois, la contagion est possible dans les rapports sexuels, sans qu'aucun des deux participants soit malade. Ce fait, qui n'avait pas échappé aux premiers syphiligraphes, a été depuis étudié avec soin. « Il peut y avoir une quatrième cause de contagion, écrit Catanée (1), c'est le coït avec une femme saine, laquelle, après avoir subi récemment les approches d'un homme infecté, aurait gardé dans le vagin de son liquide séminal. » Widemann (2), Thierry de Héry, Fernel (3), Ambr. Paré, etc., admettaient la possibilité de ce mode de transmission que l'on trouve mentionné en termes formels par G. Vella (4) : « J'ai connu des femmes saines qui ont eu commerce avec des hommes infectés, lesquelles, quoique n'ayant pas éprouvé ce genre de maladie, l'ont cependant transmis à d'autres hommes en rapport avec elles. » « Quelques femmes, dit Nicolas de Blégné (5), qui ont été trouvées saines, n'ont laissé de gâter les hommes qui ont eu leur compagnie, etc. »

Astruc, Fabre et Swediaur admettent aussi la contagion médiate. « On croit, dit Astruc (6), qu'un homme sain peut prendre la vérole avec une femme saine, si cette femme, après avoir eu commerce un peu auparavant avec un homme gâté, souffre les approches de l'autre sans s'être lavée. » « Une personne, rapporte Swediaur (7), homme ou femme, qui a du virus syphilitique logé dans les parties génitales, peut infecter une autre et lui donner une blennorrhagie et un ulcère syphilitique, sans qu'elle-même ait la moindre apparence de maladie, soit dans ses parties extérieures, soit dans le système du corps. » Suit la théorie.

De nos jours, Cullerier est venu appuyer sur des faits bien observés et tout à fait démonstratifs ces vues des anciens auteurs. Ricord rapporte (8) une observation dans laquelle l'homme et non plus la femme se trouve être l'agent de transmission. Un jeune homme eut des rapports avec une femme affectée de chancre; il eut le même jour des relations avec sa maîtresse habituelle, qui fut infectée de la même maladie, sans que lui-même en fût atteint. Il est à remarquer que ce jeune homme ne s'était pas lavé après le coït, et que chez lui le prépuce était fort long. A plus forte raison, on ne peut contester

(1) *Quarta causa poterit esse coitus cum sana cum qua de proximis coeverit infectus semine adhuc in matrice existente.*

(2) Il faut éviter tout rapport avec une femme saine qui a eu commerce peu de temps auparavant avec un homme malade. Dans cette dernière condition, l'expérience a démontré qu'il y avait danger de contagion pour le sujet qui succède à l'amant infecté.

(3) Fernel, *De luis venereæ curatione*, c. IV.

(4) *Novi mulieres sanas quæ coiverunt cum infectis, in quas tale genus ægritudinis non transivit, et tamen transivit in viros alios coeuntes cum illis.*

(5) Nicolas de Blégné, *L'art de guérir les malad. vénér.*, ch. VI.

(6) *Loc. cit.*, t. II, p. 16.

(7) *Loc. cit.*, t. II, p. 98. Paris, 1801.

(8) *Traité des maladies vénériennes*, p. 98.

que des filles, après des rapports avec des hommes malsains, ne puissent, servant de véhicule, transmettre un mal qu'elles n'ont pas contracté.

Baisers, attouchements divers. — Torella fait mention de la transmission de la syphilis par les baisers. Il en donne pour cause des lésions des mamelles ou du visage ou de la bouche, soit d'une nourrice, soit de quelque autre personne, car les nourrices ont coutume d'embrasser souvent les petits enfants (1). Fernel parle également de ce mode de contagion à propos duquel Benedictus Victorius écrivait en 1581 : « Je sais d'expérience qu'un jeune homme jouissant d'une santé irréprochable avait coutume d'embrasser une femme malade depuis longtemps de la vérole; il contracta cette maladie sans cependant avoir jamais eu d'autres rapports avec elle (2). » Almenar, Brassavole, Fallope, Léonard Botal, Bernard Tomitanus, A. Paré, Trajan Pétrone, Nic. de Blégné, Astruc, Fabre et beaucoup d'autres syphiligraphes, n'ont pas oublié de mentionner ce genre de contamination. A ce sujet Charles Musitan raconte l'histoire des religieuses de Sorrente qui prirent la vérole en embrassant une petite fille nourrie par une femme syphilitique (3). Un grand nombre d'exemples semblables ont été rassemblés par Rollet (4); donc ce mode de transmission me semble hors de doute.*

L'action de coucher avec une personne infectée a été aussi regardée comme une cause de contagion par plusieurs auteurs, entre autres par Paracelse et Fernel. Guillaume Rondelet écrivait à cette occasion : « D'autres contractent la maladie en couchant avec des malades, elle se montre alors sur toute la peau, principalement au point où le contact a eu lieu (5). A. Fériet et N. de Blégné (6) reconnaissent ce mode de contagion : « Coucher avec un vérolé, dit ce dernier, et le toucher à nu pendant qu'il sue ou quand il a des ulcères et des pustules sur la peau, c'est une chose qu'on peut croire très-dangereuse, principalement pour ceux qui ont les pores lâches. » Swediaur raconte que deux jeunes filles nées de parents sains, l'une âgée de douze ans, l'autre de dix, avaient toutes les deux des ulcères et des dartres dans les différentes parties du corps sans aucun mal aux parties génitales. Ces jeunes filles, exemptes de toute affection vénérienne antérieure, couchaient quelquefois avec une servante qui fut reconnue atteinte d'une éruption non équivoque et d'une *corona veneris*. Sydenham fait cette remarque que plus d'une fois des enfants, en couchant dans le lit avec leurs parents infectés l'ont été eux-mêmes. Pour mon compte j'ai vu en 1858, dans le service de M. Rayet dont j'étais l'interne, une jeune femme atteinte d'une syphilide papuleuse méconnue en ville et qui guérit en peu de jours par les pilules de Sédillot. Cette personne affir-

(1) *Et hoc accidit propter mammas infectas, aut faciem, aut os nutricis seu alicujus alterius. Solent enim nutrices sæpius infantem osculari.*

(2) *Ego enim experientia edoctus fui juvenem inculpabili sanitate munitum, longo quodam temporis intervallo mulierem gallico morbo depravatam ore exosculari assuetum, nullo per Jovem exercitato coitu, in morbum gallicum incidisse (De morbo gallico, lib. I, cap. II).*

(3) *Tract. de lue venerea*, lib. II, cap. IV.

(4) Rollet, *Recherches sur la syphilis*, p. 272. Lyon, 1862.

(5) *Alii cum ægrotis dormiendo hanc luem contrahunt, et tunc in cute tota apparet et præsertim in ea parte qua ægrotum tetigerunt (Aphrodisiacus, p. 935).*

(6) Nicolas de Blégné, *loc. cit.*, p. 16.

maît qu'elle n'avait jamais eu de rapports sexuels, et en cela elle disait vrai. Interrogée sur l'origine de sa maladie, elle racontait qu'elle avait couché pendant plusieurs semaines avec une de ses amies, laquelle était affectée d'une éruption syphilitique. Une jeune dame me montra un jour l'un de ses fils âgé de six ans dont la peau était couverte d'une syphilide papuleuse confluente, la bouche affectée de plaques muqueuses. L'enfant avait contracté la maladie étant en nourrice. Malgré mes avertissements réitérés, cette mère continuait à embrasser son fils, et parfois elle le mettait coucher à côté d'elle. Trois ou quatre mois plus tard elle venait me trouver et me faisait voir une éruption papuleuse des plus caractéristiques qui se modifia bientôt sous l'influence des pilules mercurielles. Elle ne s'était aperçue d'aucun bouton sur la bouche ou ailleurs. Ainsi le simple contact suffit pour la contamination, et celle-ci peut avoir lieu n'importe comment s'opère celui-là.

Vercelloni raconte avoir connu un jeune homme qui, craignant d'avoir des rapports sexuels avec une courtisane vérolée, avait cru pouvoir se permettre des attouchements, et dont la main devint malade. Mais il est des faits plus regrettables, et qu'il importe de connaître parce qu'ils renseignent sur le danger de certaines professions, de la nôtre en particulier. Ant. Lecoq dit avoir connu une sage-femme qui gagna la maladie en accouchant une femme syphilitique (1). Fernel (2) et Prosper Borgarutius citent chacun un fait semblable. Le traducteur français de Ch. de Musitan rapporte, au dire d'Astruc, deux cas du même genre. On en a observé d'autres, et aujourd'hui ces faits sont nombreux. Ajoutons que le médecin est exposé non-seulement dans la pratique des accouchements, mais encore dans toute opération qu'il peut exécuter chez des individus syphilitiques. On connaît trop l'histoire de Hourmann pour que nous ayons besoin de la rappeler. Il y a quelques années, l'une de nos illustrations chirurgicales contractait dans l'exercice de sa profession un chancre à l'un des doigts.

Allaitement. — Le premier, G. Torella de Valence enseigna la transmission de la syphilis par l'allaitement. En 1498, Seb. Aquilanus, de Mantoue, écrivait que la plupart des cas de syphilis sont dus au coït ou à la succion du lait. J. Catanée raconte qu'il a vu des enfants affectés de cette maladie infecter leurs nourrices (3). G. Vella confirme les observations cliniques de ses prédécesseurs relativement à ce mode de transmission, mais il incrimine plutôt la qualité du lait que l'action d'allaiter. Dans une ode sacrée adressée à la sainte Vierge pour la prier de préserver le genre humain de la syphilis, C. Reitterius s'écrie : « L'enfant à l'aurore de la vie qui s'alimente au sein de la nourrice n'est plus en sûreté. »

Non puer tutus teneris in annis
Quem suæ lactat genitricis uber.

(1) Equidem obstetricem novi quæ dum mulieris inquinatæ partum exciperet, hoc morbo correpta fuit nulla tamen fœtus noxa communicata (*Lib. de ligno sancto non permiscendo*, cap. 1).

(2) *Aphrodis.*, p. 610.

(3) Hoc etiam modo vidimus plures infantulos lactantes tali modo infectos plures nutrices infecisse.

Benedictus, J. Almenar, Fracastor, N. Massa, font mention de la contagion de la syphilis par l'allaitement. Paracelse, A. Ferri, Ant. Lecoq, parlent aussi de ce genre de communication dont, en 1650, Brassavole rapporte un fort bel exemple (1). J. B. Montanus et A. Ferrier confirment ces données. J. Rodrigue, mieux connu sous le nom d'Amatus Lusitanus, décrit une petite épidémie qui a pour origine un nouveau-né syphilitique. Celui-ci transmet la maladie à sa nourrice, et celle-ci la communique à son mari et à ses voisines. G. Fallope, Fernel et G. Rondelet admettent aussi la contagion par allaitement. D'accord en cela avec Brassavole, ce dernier fait remarquer que la syphilis, chez les nourrices infectées, commence par des ulcères au sein. Souvent aussi, dit A. Paré, l'enfant ayant la vérole la donne à sa mère nourrice; à ce propos il raconte dans son style original et naïf le fait suivant :

Une honnête et riche femme pria son mari qu'il lui permit d'être nourrice d'un sien enfant; ce qu'il lui accorda pourvu qu'elle prit une autre nourrice pour la soulager à nourrir son enfant. Cette nourrice avait la vérole, et la bailla à l'enfant, et l'enfant à la mère, et la mère au mari, et le mari à deux petits enfants qu'il faisait ordinairement boire et manger et souvent coucher avec lui. Or, la mère, considérant que le petit enfant ne profitait aucunement, et qu'il était en cris perpétuels, m'envoya quérir pour connaître sa maladie, qui ne fut pas difficile à juger, d'autant qu'il était tout couvert de boutons ou pustules, et que les tétons de la nourrice étaient tout ulcérés; pareillement ceux de la mère, ayant sur son corps plusieurs boutons; semblablement le père et les deux petits enfants, dont l'un était âgé de trois et l'autre de quatre ans. Lors déclarai au père et à la mère qu'ils étaient tous entachés de la vérole, ce qui était provenu par la nourrice, lesquels j'ai traités et furent tous guéris; reste le petit enfant qui mourut, et la nourrice eut le fouet sous la custode, et l'eût eu par les carrefours, n'eût été de crainte de déshonorer la maison.

Pour ce père de la chirurgie française il y a deux modes de transmission de la syphilis par l'allaitement, la succion du lait seul (nous savons ce qu'il faut en croire) et le contact direct entre nourrice et nourrisson. Bern. Tomitanus fait connaître les modes d'infection des nourrices par leurs nourrissons. Léonard Botal, Fracanziani, Trajan Pétrone, P. Borgarutius (2), N. de Blégnny (3), Boerhaave, Astruc, Van Swieten, Fabre enfin, sont tous d'accord sur ce fait, que la syphilis peut se gagner par l'allaitement. J'ai cru devoir exposer tout au long la doctrine ancienne relative à cet important sujet, afin de montrer comment la vérité peut tout à coup faire place à l'erreur quand l'opinion d'un seul vient à se substituer aux vérités acquises par la tradition.

Hunter, cherchant à appliquer l'expérimentation à l'étude de la syphilis, eut une conception heureuse, mais qui devait tout d'abord porter de mauvais fruits. Oubliant l'histoire du passé et confiant dans l'inoculation artificielle

(1) Voyez ce fait dans *Aphrodisiacus*, p. 668. Brassavole, en même temps qu'il relate ce fait, indique le moyen de savoir lequel, du nourrisson ou de la nourrice, a infecté l'autre.

(2) Voyez, pour les indications bibliographiques, Luisinus, *Aphrodisiacus*, etc., et Ricordi, *Sifilide da allattamento*. Milano, 1865.

(3) *L'Art de guérir les mal. vénér.*, 1674.

qu'il ne sut pas prendre à sa juste valeur, il nia la contagion des formes secondaires et la transmission de la syphilis par l'allaitement. Et cependant le fait clinique ne lui échappa point; si son imagination ou son système le faisait dévier, son esprit d'observation le replaçait bientôt sur la voie. Effectivement, on trouve dans son traité deux faits du plus grand intérêt, où des enfants affectés de syphilis héréditaire deviennent cause de l'infection de nourrices et de nourrissons.

Malgré les expériences ingénieuses de Hunter, le dogme de la transmission de la syphilis par l'allaitement ne continua pas moins à être professé par beaucoup d'observateurs. Ainsi Babington, B. Bell, Bosquillon, firent opposition à la doctrine du chirurgien anglais, lequel trouva toutefois des partisans dans Girtanner, Barbantini, Vacca Berlinghieri, Monteggia, Pressavius, Rosen de Rosenstein, Paletta; mais Doublet, Swediaur, Bertrandi, Ploucquet, Mahon, Vassal, Bertin, Bourgogne, Lagneau, Petit-Radel, Colles, Baumès, Egan, Viani, Pietrini, Bertherand et beaucoup d'autres, d'accord avec la tradition, cherchèrent à réfuter les opinions du célèbre syphiligraphe. Les sectateurs de Hunter étaient donc en petit nombre, quand vint Ricord, le grand partisan de la doctrine huntérienne. Confiant comme son devancier dans les résultats de l'inoculation, i. tomba dans la même erreur. L'un de ses principaux élèves, Diday, n'accepta pas entièrement la doctrine du maître. « Il demeure établi, écrivait-il dès 1854, que le contact de la bouche d'un nourrisson avec le sein d'une nourrice syphilitique doit être soigneusement évité. » Depuis lors il s'est montré partisan décidé du dogme opposé, que Bardinet, Putegnat, Bouchut (1), Valery, Rollet, Ricordi de Milan, etc., ont aujourd'hui rendu inattaquable.

La nourrice ou le nourrisson peut être l'agent syphilifère. La nourrice, lorsque, sous le coup d'une syphilis primitive ou secondaire, elle allaite un enfant non infecté, et qu'un accident syphilitique secondaire vient à se développer sur un de ses seins, ou quand un chancre, lui est transmis par une personne étrangère pratiquant la *succion*, fait dont il se trouve des exemples dans la science (2). Ajoutons que tout contact, direct ou indirect (3), peut conduire au même résultat; ainsi Bertin a vu un enfant infecté déposer sur le sein de celle qui l'allaitait la matière virulente qui servit

(1) Bouchut, *Transmission de la syphilis des nouveau-nés aux nourrices* (Gaz. méd. de Paris, 1850). — Comparez Candelon, *Modes de transmission de la syphilis chez les nouveau-nés*. Thèse de Paris, 1852.

(2) On a vu des épidémies de syphilis survenir à la suite de ce procédé. Consultez à ce sujet : A. Everard, *Collatio antiqui morbi recrudesc. cum gallico vel indico morb.* Mediol., 1664. — Albert, *Dissertatio de osculo morbifico et morbifero*. Halle, 1726. — E. Barry, *Account of a malignant lues venerea communicated by the succion in the city of Cork*. Edinburgh, 1728, et *Medical Essays and Observ.*, t. III, n° 21, p. 323 et suiv. On trouve dans ce recueil un fait intéressant qui est aussi rapporté dans Van Swieten, *Comment. in H. Boerhaavii Aphorism.*, t. V, p. 348. — Ploucquet, *Initia bibliothecæ medico-practicæ et chirurgicæ*. Tubingue, 1803. — Jacob Munniks, *Observationes variæ*, diss. inaug. Groningæ, 1805; et *Journ. gén. de méd., de chirurg. et de pharm.*, 1805, t. XXIV, p. 337; *Histoire d'une maladie syphilitique propagée par une femme qui faisait métier de teter les nouvelles accouchées, et qui a régné à Groningue en 1804*. — Bourgogne, *Considérat. générales sur la contagion de la maladie vénérienne des enfants trouvés à leurs nourrices*, Lille, 1815. — Le même, *Journ. de Bruxelles*, t. XLIII, p. 97, 1866.

(3) Voy. Ricord, *Lettres sur la syphilis*, p. 166, 167, 2^e édit.

à infecter un autre nourrisson (contagion médiate). La cause la plus fréquente de contamination par la nourrice tient aux plaques muqueuses qui, sous l'influence de la succion, ne manquent guère de se développer à la surface ou au voisinage du mamelon.

Le nourrisson est ordinairement le syphilifère. La syphilis qu'il transmet peut provenir de trois sources. Elle est héréditaire, ce qui est le cas le plus habituel; elle a été gagnée par l'allaitement d'une nourrice étrangère; elle résulte d'un contact quelconque, direct ou indirect. Si le contact est direct ou immédiat, c'est en général un frère de lait qui transporte le mal; dans le cas contraire, les instruments de toutes sortes, les linges surtout, la vaccination, peuvent être autant de causes capables de développer la syphilis chez l'enfant. Ces différents modes, dans les détails desquels nous ne pouvons entrer, sont du reste faciles à concevoir; il importe de prévoir leur éventualité, et de ne pas oublier que dans de semblables circonstances on a plusieurs fois vu apparaître des épidémies syphilitiques.

Déjà nous avons fait connaître celles de ces épidémies dont le rapport nous a été laissé par les anciens auteurs; mais il en est qui ont été observées plus récemment. Portal raconte qu'une sorte d'épidémie scrofuleuse régna à Montmorency parmi les enfants qui étaient en nourrice. Le mal devint si grand dans cette localité, que le gouvernement y envoya Morand et Lassonne, lesquels reconnurent que la plupart des nourrices étaient syphilitiques (1). En mars 1844, Petrini soigna un enfant adultérin, né d'une mère syphilitique: cet enfant infecta deux nourrices qui communiquèrent leur mal à leurs maris et à leurs deux enfants (2). Un fait qui donna lieu à une plus grande extension de la syphilis a été vu par Jolly (3), un autre a été rapporté par Facen (4). Dans son excellent travail sur la syphilis par l'allaitement, Ricordi (5) a consigné des observations non moins curieuses et intéressantes. En 1863, à Cazolez, un enfant trouvé, affecté de syphilis héréditaire, causa l'infection de vingt-trois individus. La même année, à Ubolde, un enfant trouvé, également atteint de syphilis héréditaire, transmit la maladie à dix-huit individus. Une troisième épidémie, développée dans les mêmes circonstances, a régné enfin en 1864 à Marcalle, où elle a fait seize victimes. Il serait facile de rassembler un plus grand nombre de faits de ce genre; mais ceux qui précèdent sont suffisants, à notre avis, pour faire comprendre la nécessité d'une police médicale dans le but de prévenir de pareils désastres.

Je ferai remarquer en terminant, et c'est là un point qui ne manque pas d'une certaine importance pratique, que le nourrisson qui a hérité de la syphilis n'infecte pas plus sa mère que celle-ci n'infecte son nourrisson. C'est toujours la conséquence de cette loi que la syphilis ne se double pas. Colles (6), en 1837, donna comme règle constante cette observation, qu'un

(1) Citation de Lugol, *Des maladies scrofuleuses*, Paris, 1844, 120.

(2) *Il Raccoglitore medico*, n° de juillet 1850.

(3) Voy. *Journ. méd.-chirurg. et pharm. de Bruxelles*, 1853, p. 92.

(4) *Gaz. méd. Lombard.*, n° 1, mai 1849.

(5) Ricordi, *Sifilide da allattamento*. Milano, 1865.

(6) *On the venereal disease*, 1837, p. 385.

nouveau-né affecté de syphilis congénitale ne déterminait jamais d'ulcérations au sein de sa mère, même lorsqu'il portait des ulcères à la bouche, tandis qu'il pouvait dans ces conditions infecter une nourrice étrangère. Baumès (1), en 1840, fit la même observation que vinrent confirmer plus tard les recherches d'Egan (2) et celles de Cullerier (3).

Vaccination. — Destinée à nous préserver d'une maladie des plus graves, la vaccination est quelquefois un mode de transmission de la syphilis, dans lequel le virus n'est plus transmis par un contact immédiat, mais par l'intermédiaire d'un objet quelconque ; la contagion est dite alors médiate. A peine entrevu par A. Leroy (4), ce danger de la vaccination paraît avoir été signalé tout d'abord en Angleterre (5), et plus tard en Italie par Monteggia (6) et Marcolini (7). Ce dernier auteur observa une épidémie analogue à celle dont nous venons de parler à propos de la transmission de la syphilis par l'allaitement. Une petite fille née de parents syphilitiques servit à vacciner, le 16 juin 1814, dix enfants ; on en vaccina trente autres le 30 du même mois, en tout quarante ; parmi les inoculés, plusieurs moururent de vérole confirmée ; quelques enfants eurent conjointement la syphilis et la vaccine. Autre fait : en 1822, un enfant sain en apparence, mais plus tard reconnu syphilitique, servit par le même procédé à la transmission de la syphilis à une petite fille.

Cerioli était, en 1821, témoin de faits analogues. Une petite fille âgée de trois mois, saine en apparence, et dont le vaccin était très-régulier, servit à vacciner quarante-six enfants ; presque tous furent infectés, dix-neuf succombèrent. La plupart des nourrices et des mères contractèrent la syphilis par l'allaitement (8). En 1841, un enfant des environs de Crémone, né de parents syphilitiques, fournit le vaccin à soixante-quatre enfants, et presque tous ces enfants eurent des symptômes de syphilis générale. Les mères et les nourrices ne furent pas épargnées. Sur les soixante-quatre vaccinés, cinquante-quatre guérèrent ; huit enfants et deux femmes succombèrent, l'enfant vaccinifère finit par mourir hydropique, après avoir présenté diverses éruptions à la peau et des ulcères syphilitiques aux parties génitales et au scrotum (9). Pitton (10) en 1844, Ceccaldi (11) en 1845, observèrent aussi des cas de transmission de la syphilis par la vaccine ; mais ces faits peuvent laisser matière au doute, et l'on

(1) *Précis théor. et prat. des malad. vénér.*, p. 180.

(2) *The Dublin quarterly Journ.*, mai 1846.

(3) *Des symptômes consécutifs de la syphilis, considérés dans leurs rapports avec l'allaitement.* Bulletin général de thérapeutique, 1850, p. 559.

(4) *La clef du cabinet des princes*, an X, obs. 41 et 42.

(5) Consultez : B. Moseley, *A treatise on the Lues bovilla or Cow-pox.* London, 1805. Trad. franç. par Depping dans le recueil intitulé : *La vaccine combattue dans le pays où elle a pris naissance.* Paris, 1807. W. Rowley, — *Commentaries on the Lues bovilla or Cow-pox.* London, 1806.

(6) Monteggia, *Mém. lu, le 17 février 1814, à l'Institut de Milan.* Voy. *Annali universali di medicina di Annibale Omodei.* Milano, 1824.

(7) *Ibid.*

(8) Cerioli, dans Barbantini de Lucques, *Del contagio venereo*, etc. 1821, et *Ann. universali di medicina di Omodei*, t. XIX; *Revue méd.*, t. III, p. 51.

(9) Cerioli, dans *Gazetta medica di Milano*, 14 octobre 1843, t. II, n° 4.

(10) *Journ. des conaiss. méd.-chirurg.*, 1844.

(11) *Revue méd.-chirurg.* Paris, 1853, t. XIII, p. 124.

se demande, après les avoir lus, si la vaccination a été la cause efficiente ou simplement l'occasion du développement de la syphilis chez le nouveau-né. Une observation plus positive est rapportée par Viani. Un enfant qui avait déjà infecté quatre nourrices, dont l'une communiqua la syphilis à un autre nourrisson, servit à la réinoculation vaccinale de son oncle et de sa tante qu'il infecta aussi. Le vaccinateur, Viani lui-même, ignorait les antécédents de l'enfant (1).

Des faits peu différents et dans lesquels il y a aussi lieu de soupçonner la transmission de la syphilis par la vaccine, sont rapportés par Monnell et par d'autres observateurs (2). L'attention du monde médical était dès lors éveillée sur ce mode de contagion, lorsque deux procès intentés en Allemagne, l'un au vétérinaire B..., l'autre au docteur Hubner, vinrent tout à coup lui donner un grand retentissement. Dix familles sont revaccinées, et, à la suite de l'opération, dix-neuf individus sur vingt-quatre sont reconnus atteints de syphilis. Le vétérinaire B..., auteur de ces revaccinations, est poursuivi devant les tribunaux, condamné à deux ans de prison et à une amende de 50 thalers (3). En 1852, le 16 juin, treize enfants d'un village sont vaccinés le même jour, dans la même séance, et avec le même vaccin, celui d'un enfant réputé syphilitique ; des ulcères se développent bientôt aux endroits vaccinés chez huit d'entre eux, et environ trois mois plus tard apparaissent des éruptions syphilitiques ; chez les cinq autres on ne constate aucun symptôme anormal (4).

Malgré ces nombreux et regrettables faits, la possibilité de la transmission de la syphilis par la vaccination n'était pas généralement acceptée, quand parut, en 1860, l'intéressant travail du docteur Viennois (5), qui, de l'examen approfondi des faits produits, a tiré cette conclusion que c'est le sang et non le virus qui est l'agent de transmission de la syphilis. Dans un mémoire publié peu après, Rollet (6) est arrivé à la même conséquence, et dès lors les faits se sont multipliés.

Galligo écrivait en août 1860 (7) : « On a remarqué dans les environs de Florence, à la Rufina, la transmission de la syphilis chez quatorze enfants vaccinés avec le virus-vaccin d'un enfant qui, tout en ayant l'apparence d'une santé parfaite, était (d'après les informations reçues) issu de parents qui, peu de temps auparavant, avaient été atteints de graves phénomènes consécutifs. »

Vers la fin de mai 1861, un enfant de Rivalta, âgé de onze mois et jouissant

(1) *Gazetta medica Lombarda*, 1849, et *Gaz. méd. de Paris*, 1849, p. 874.

(2) Monnell, *New-York med. Times*, 1854. — James Whitehead, *Third report on the clinical hospital.* Manchester, 1859. — J. Lecoq, *Gaz. des hôpitaux*, 1859, p. 598. — Guyenot, *De l'inoculation de la syphilis const.* Thèse de Paris, 1859.

(3) Voy. Wegeler, *Medizinische Zeitung*, 3 avril 1850.

(4) Voy. Sée, *Gaz. hebdom. de méd. et de chirurg.*, 9 mars 1855. — Broca, *Soc. de chirurg.*, t. V. — Consultez : Pauli de Landau, *Ueber Contagiosität und Erblinckheit der Syphilis*, etc., Manheim, 1859. — Friedenger, *Erfahrungen über Vaccine und syphilit. Krankh.*, etc., Vienne, 1855. — J. Heine, *Beiträge zur Lehre von der Syphilis in ihrer Verbindung mit Vaccine und Diphtheritis.* Würzburg, 1854.

(5) Viennois, *De la transmission de la syphilis par la vaccination* (*Arch. gén. de méd.*, juin et septembre 1860).

(6) Rollet, *Recherches sur la syphilis*, Paris et Lyon, 1861, p. 372 et suivantes.

(7) *Gaz. hebdom. de méd. et de chirurg.*, n° 31, p. 519; 1860.